

Publié le 2 décembre 2008

La Cité de la voile trace la route du nautisme

Point d'orgue du pôle nautique de dimension européenne de la Communauté d'agglomération lorientaise, la Cité de la Voile Eric Tabarly, gérée par la Société d'économie mixte Sellor, a ouvert ses portes le 5 avril 2008. Ce nouvel équipement est consacré à la découverte de la voile moderne et de la course au large, via une exposition permanente interactive et sensorielle.



Après sept mois d'exploitation, les chiffres dépassent les objectifs. « Fin novembre, nous avons accueilli plus de 108 000 visiteurs alors que nous en attendions 100 000 pour la première année, annonce Jean-Marc Beaumier, directeur du site. Notre public est varié : individuels et groupes, de nombreuses écoles et des professionnels souhaitant utiliser les infrastructures de la Cité pour leurs rencontres. » Située sur la presqu'île de Keroman, au bord du bassin de navigation exceptionnel de la rade de Lorient, la [Cité de la voile Eric Tabarly](#) jouxte le pôle d'entreprises de l'industrie nautique en pleine expansion et le pôle course au large de dimension européenne, base des plus grands bateaux de course.

Conçue par l'architecte Jacques Ferrier, réputé pour son projet Hypergreen à La Défense, l'ambassade de France en Chine..., la Cité de la Voile offre une architecture des plus originales et intègre les normes HQE. Nef de métal et ossature transparente semblant en suspension au-dessus des quais, elle contraste avec la lourdeur des masses de béton des anciens abris à sous-marins du site. Une « Tour des vents » surplombe l'ensemble et une passerelle relie les pontons des Pen Duick, les légendaires bateaux d'Eric Tabarly, à l'espace muséographique.

Le bâtiment a été pensé pour limiter au maximum les dépenses liées aux consommations d'énergie, d'une part avec des choix architecturaux judicieux permettant de maîtriser les apports solaires et d'autre part, avec des choix de technologies assurant une utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que l'exploitation des ressources naturelles du site. En toiture, 150 m² de capteurs solaires produisent une électricité revendue à EDF et le pompage d'eau de mer permet, par échange thermique, la production de chaleur et de froid.

Deux éoliennes prendront place sur le haut de la tour des Vents, elles sont en cours d'étude. Cette source d'énergie renouvelable devrait assurer à terme (en volume) l'éclairage nocturne de la tour et de l'immense passerelle qui la relie au bâtiment principal. « Nous établissons actuellement le calendrier de notre politique culturelle, précise Jean-Marc Beaumier, le développement durable en sera l'un des premiers thèmes. »